

# Rapport d'activités 2013

## Alliance francophone pour l'accouchement respecté - AFAR

L'AFAR compte 28 membres à jour de leur cotisation au 22/11/2013.

En 2013, une partie importante de l'activité des membres de l'AFAR a lieu dans le cadre du Collectif interassociatif autour de la naissance (Ciane). Parmi les 7 personnes membres du conseil d'administration, 5 sont aussi membres Conseil d'administration du Ciane, et participent à son fonctionnement. Elles ont notamment été impliquées dans : le traitement de l'enquête Ciane et la rédaction des dossiers tirés de l'enquête, le montage d'un projet de collaboration chercheurs-citoyens, la rédaction d'un argumentaire sur les risques assurantiels liés aux accouchements à domicile.

En 2013, l'AFAR assuré le soutien et l'information aux personnes qui l'ont contactée, développé des contacts juridiques, assuré la maintenance de la base de données bibliographiques ; Barbara Strandman a assisté à la conférence Human Rights in Childbirth en novembre à Blankenberge (Belgique).

### **Les demandes d'accompagnement pour des recours**

Nous avons accompagné quatre dossiers, dont deux étaient complexes. L'accompagnement à consisté, selon les cas, à aider les personnes à comprendre ce qui s'est passé (reconstituer le déroulement de l'accouchement à partir des souvenirs et du dossier médical) et exprimer ce qu'elles ont mal vécu ; à l'exprimer aux professionnels de santé (aide à rédiger une lettre) ; à identifier les voies de recours.

Nous avons eu des retours de deux personnes que nous avons accompagnées précédemment : l'une d'elle faisait part de son intention d'avoir des actions militantes, l'autre avait obtenu gain de cause avec sa mutuelle et souhaitait le faire savoir.

Deux autres dossiers sont parvenus à l'AFAR mais ont été finalement traités par une autre association. Dans deux autres cas, l'AFAR a manqué de réactivité dans le suivi les dossiers.

### **Sur la base de donnée d'articles médicaux**

Nous avons pu maintenir une veille continue sur les articles médicaux, dont la diffusion est limitée à l'envoi sur Twitter.

La base de données actuelle comporte 2434 acticles. Elle a été très peu alimentée en 2013 (+3 articles). L'évolution de cette base de données fait partie des projets à venir : la solution actuelle sera indisponible courant 2015.

## **Sur le développement de l'expertise juridique**

Les femmes qui souhaitent accoucher à domicile en France sont de fait dans l'impossibilité d'être accompagnées par une sage-femme, car celles-ci ne peuvent pas y exercer du fait du montant des assurances professionnelles obligatoires. L'AFAR est en contact avec des juristes pour étudier les actions qui pourraient être entreprises par des particuliers ou des associations. L'objectif est de permettre aux femmes l'exercice de leur liberté de choisir son lieu d'accouchement, reconnue par la Cour européenne des Droits de l'Homme comme une composante de la vie privée.

## **Site et réseaux sociaux**

Site AFAR.info. Le site a reçu 13000 visiteurs uniques au total sur les 12 derniers mois. En moyenne, un visiteur reste 1 min 45 sur le site et voit deux pages. Les deux sites renvoyant le plus de visites à l'AFAR sont celui de l'association Cesarine, et le site Projet de naissance. Les mots clefs générant le plus de visites sont : AFAR (et ses variantes) loin devant ; en second lieu l'embolie amniotique ; puis les positions d'accouchement. Des utilisateurs du site nous ont fait part de difficultés de navigation (par exemple accès à la base de données, aux instructions d'adhésion).

La page Facebook a été créée fin 2012, dans un premier temps sans stratégie précise. Une dizaine d'articles y ont été postés en janvier sur le thème de l'épisiotomie (carte, articles) ainsi que l'annonce de l'AG, un lien vers un article (Parents, enquête du Ciane épisiotomie) et la mise au point sur la position de l'AFAR sur l'accouchement à domicile. Certaines informations sont dupliquées sur le site. La page Facebook compte 200 'suiveurs' (likes).  
[Facebook.com/AFAR.info](https://www.facebook.com/AFAR.info)

Le compte Twitter de veille sert à diffuser la veille sur les publications médicales : envoi des liens, généralement sans commentaire. Le compte est suivi par 138 personnes.  
[Twitter.com/veille\\_afar](https://twitter.com/veille_afar)

Le forum appuyé sur le site AFAR a été utilisé à titre expérimental en janvier, puis n'a plus été animé et il n'en a pas été fait de publicité. Il devait notamment servir de répertoire de 'questions fréquentes'. [forum.afar.info](http://forum.afar.info)

## **Les courriers adressés à l'AFAR**

Une douzaine de courriels, donc quatre par message privé sur page Facebook

- deux demandes de journalistes : sur accompagnantes à la naissance, sur accouchement respecté. En général nous transférons à la liste AFAR mais n'assurons pas le suivi.

- cinq demandes d'informations venant de particuliers (a priori) dont deux sur les déclarations de naissance ; une sur les infiltrations de sectes, une sur une maternité pour naissance de jumeaux, une sur le thème de la semaine mondiale pour l'accouchement respecté (SMAR).

- deux partages d'information sur les activités d'une association de parents au Brésil et sur la parution d'une revue, une proposition d'action (fonds de soutien assurances sage-femme) à laquelle nous avons répondu.

- deux demandes concernant les posters positions d'accouchement (autorisation de reproduction, commande) qui ne sont plus disponibles en version papier mais peuvent être téléchargés pour impression dans un magasin de reprographie.

Alliance francophone pour l'accouchement respecté <http://afar.info>  
Paris le 22 novembre 2013

B.Bel, président

E.Phan, secrétaire - trésorière